Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SITUATION DU MARCHÉ DU TRAVAIL DANS LE CANTON DE VAUD

Janvier 2011: légère progression saisonnière du chômage

Le taux de chômage dans le canton de Vaud s'établit à 5.7% à la fin du mois de janvier 2011, progressant de 0.1 point par rapport au mois précédent. Le chômage a toutefois nettement moins augmenté en janvier 2011 (+230 personnes) qu'en janvier 2010 (+707).

Le nombre de chômeurs inscrits (1) dans le canton de Vaud affiche une légère augmentation en janvier 2011 et s'élève à 18'948, soit 230 personnes de plus qu'à la fin de décembre 2010 (+1.2%). L'effectif des demandeurs d'emploi (2) suit la même évolution (+281 personnes) pour se fixer à 24'993 (+1.1%). En variation annuelle (janvier 2010 - janvier 2011), le nombre de chômeurs et de demandeurs d'emploi a reculé respectivement de 7.1% et de 3.9%. Il y a un an, le taux de chômage s'élevait à 6.1%.

Par rapport au mois précédent, les branches économique les plus concernées par cette faible remontée du chômage sont le commerce de détail (+69 chômeurs), l'hébergement et restauration (+45) ainsi que la construction (+43).

Au cours du mois de janvier 2011, les ORP vaudois ont inscrit 2659 nouveaux demandeurs d'emploi, alors que 2'378 dossiers ont été annulés (+21.6% en un mois), dont 1615 pour le motif de retour à l'emploi (+34.8% en un mois).

Au niveau des régions, avec 0.4 point de plus que le mois dernier, le district de la Broye-Vully enregistre la plus forte hausse de taux de chômage pour se fixer à 5.4%. A l'inverse, seul le district de l'Ouest lausannois connaît ce mois une baisse de son taux (-0.2 point) et s'établit à 5.9%. Les districts de la Riviera-Pays-d'Enhaut (5.7%), de Nyon (4.6%), de Morges (4.2%) et de Lavaux-Oron (3.7%) présentent, quant à eux, des taux inchangés.

A noter que le taux de chômage officiel (5.7%) est calculé sur la base de la population active de l'an 2000 (date du dernier recensement de la population). Le taux de chômage réel du canton de Vaud, calculé sur la base d'une estimation de la population active actuelle, s'établit à 4.9%, soit un écart de 0.8 point.

(1) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP), n'exerçant aucune activité lucrative au-delà de 6 heures par semaine et immédiatement disponible pour un emploi.

(2) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP).

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 08 février 2011

DEC, Roger Piccand, chef du Service de l'emploi, 021 316 61 01 NB : Les chiffres détaillés sont disponibles sur www.vd.ch/emploi (rubrique Statistiques)